

K.

Normes de présentation en français

Pour les sections *Essays* et *Readings*, les contributions sont sélectionnées en fonction de l'appel à communications et évalués à travers une procédure de peer review en double aveugle.

Les contributions devront avoir une longueur comprise entre 30.000 signes minimum et maximum 40.000 signes pour la section *Essays* et entre 15.000 et 25.000 signes pour la section *Readings* (espaces et notes compris).

Le texte doit être rédigé en police Garamond 12.

Ne pas insérer manuellement un retrait ou un espace au début de chaque paragraphe.

1. Composition de l'article

- Prénom et nom de l'auteur

- **Titre en gras**

- Abstract en anglais (max. 500 signes)

- Mots-clefs en anglais (max. 5)

- Exergue(s), le cas échéant, rédigés en *italique*, suivi(s) du prénom et du nom de l'auteur cité.

- Les parties, le cas échéant, doivent porter un **titre en gras** et être numérotées en chiffres arabes.

Ex : **1. La lutte d'Antigone**

2. Notes, citations, index et renvois bibliographiques

- Les **TITRES** de livres, films, tableaux, pièces de théâtre, etc, doivent être en italique. Les *italiques* peuvent être utilisés également pour mettre en reliefs certains termes. Les titres des revues apparaissent en revanche entre « guillemets ».
- Les **NOTES** doivent figurer au bas de la page et non pas à la fin du document, en Garamond 10, et numérotées en ordre croissant (1, 2, 3).
- L'appel de note doit être toujours interne à la ponctuation et au-dessus.

- Les **CITATIONS** seront intégrées dans le texte entre « guillemets » si elles sont inférieures à 3 lignes, tandis qu'elles feront l'objet d'un paragraphe séparé, sans guillemets, dans une police inférieure à celle du texte, si elles dépassent les 3 lignes.
- Dans le texte, les **RENVOIS BIBLIOGRAPHIQUES** seront indiqués sous la forme suivante :

(Nom de l'auteur, Année de publication), dans le cas où le renvoi concerne le texte dans son ensemble,

Ou :

(Nom de l'auteur, Année de publication, p. ou pp.), pour un renvoi à des pages spécifiques

Ex : (Agamben, 1995) ; (Agamben, 1995, p. 12) ; (Agamben, 1995, pp. 15-16)

- S'il y a plusieurs auteurs, leurs noms seront séparés par une virgule, s'ils ne sont que deux, ou indiqués par la formule *et al.* en italique après le nom du premier auteur, s'ils sont plus de deux :

Ex : (Deleuze, Guattari, 1972) ; (Deleuze, Guattari, 1972, pp. 120-121)

- Le système (auteur, date) est une notation internationale conventionnelle qui est utilisée aussi dans le cas de textes en langue étrangère dont il existe une traduction dans la langue de celui qui écrit. La date à indiquer dans le renvoi sera toujours celle de l'édition à laquelle on se réfère (celle que l'on a effectivement consultée), en langue originale ou en traduction. Dans la bibliographie générale sera indiquée l'édition consultée (originale ou traduction), suivie des références de l'édition originale, le cas échéant.

Ex. de citation dans le corps du texte :

Kracauer, selon Ginzburg, au-delà « du pur enregistrement des événements », accordait également au film la possibilité « de redistribuer de manière imprévisible les fragments de la réalité » (Ginzburg, 2010, p. 340).

La page dans ce cas est celle de la traduction française de 2010, édition consultée par l'auteur.

Ex. de renvoi dans la bibliographie générale à la fin de l'article :

Ginzburg, C., 2010, *Le fil et les traces*, traduction de Martin Rueff, Lagrasse, Verdier ; éd. or. 2006, *Il filo e le tracce*, Milano, Feltrinelli.

- Les citations seront dans la langue de l'article. En l'absence d'éditions de référence en traduction, il faudra insérer dans les renvois bibliographiques la précision « notre trad. ».
- Lorsqu'on cite la même source plusieurs fois de suite, la première occurrence reportera l'indication (auteur, date) tandis que pour les suivantes il suffira de reporter entre parenthèses le numéro des pages.
- Si une citation est tirée de la même page que la citation qui la précède, il sera suffisant de mettre entre parenthèses la mention (ib.) toujours en caractères normaux.
- Au cas où dans la bibliographie générale sont reportées pour une même année plusieurs oeuvres d'un même auteur, celles-ci seront distinguées par l'ajout d'une lettre progressive (a, b, c) qui suit la date de publication, lettre qui sera indiquée également dans le renvoi bibliographique dans le texte. Si par exemple la bibliographie finale reporte les œuvres suivantes :

Ex : Rancière, J., 2017a, *En quel temps vivons-vous ? Conversation avec Éric Hazan*, Paris, La Fabrique.

- 2017b, *Les Bords de la fiction*, Paris, Éditions du Seuil.

Les renvois devront donc indiquer la lettre correspondante : (Rancière, 2017b, p. 7)

- La **BIBLIOGRAPHIE** en fin d'article doit être classée selon l'ordre alphabétique croissant (A-Z) et rédigée de la façon suivante :

Bibliographie

Nom de l'auteur (des auteurs), initiale du prénom, année de publication, *titre*, ville, maison d'édition.

Ex. : Morizot, B., 2018, *Sur la piste animale*, Arles, Actes Sud.

- Pour les œuvres en langue étrangère dont il existe une traduction dans la langue de l'article, il faut indiquer en premier l'édition consultée, suivie des références bibliographiques complètes de l'édition originale (éd. or.), sans répéter le nom de l'auteur.

Ex : Agamben, G., 1997, *Homo sacer. Le Pouvoir souverain et la vie nue*, traduction française de Marilène Raiola, Paris, Seuil ; éd. or. 1995, *Homo sacer. Il potere sovrano e la nuda vita*, Torino, Bollati Boringhieri.

Le renvoi à cet ouvrage dans le corps du texte aura donc la forme : (Agamben, 1997, p. 23)

- Citation d'articles parus dans des revues :

Nom, initiale du prénom, année, *titre de l'article en italique*, in « titre de la revue », volume, n°, pp.

Ex. : Szendy, P., 2014, *Iconomie et innervation, Pour une généalogie du regard endetté*, in « Multitudes », n° 57, pp. 20-28.

- Citation d'articles parus dans un ouvrage collectif :

Nom, initiale du prénom, année, *titre de l'article*, in Nom, initiale du prénom (dir.), *titre de l'ouvrage*, ville, maison d'édition, pp.

Exemple en français :

Didi-Huberman, G., 2015, *Gestes, Fêlure, Terre*, in Formis, B. (dir.), *Gestes à l'œuvre*, Saint-Vincent de Mercuze, De l'incidence éditeur, pp. 15-30.

Exemple en italien

Scheper Hughes, N., 2000, *Il sapere incorporato: pensare con il corpo attraverso un'antropologia medica critica*, in Borofsky, R. (a cura di), *L'antropologia culturale oggi*, Roma, Meltemi, pp. 281-292.

Exemple en anglais

Hellio, E., 2014, *We don't have women in boxes: Changing seasonal mobility of female farmworkers between Marocco and Andalusia*, in Gertel, J., Sippel, S. R. (eds.), *Seasonal Workers in Mediterranean Agriculture. The Social cost of Eating Fresh*, London, Routledge, pp. 141-157.